

POUR DES POLITIQUES
ÉDUCATIVES
ÉCOLOCALES



Éducation : refonder à toutes les échelles



Dans le cadre de la préparation des municipales, la commission Éducation vous présente ce recueil, dans lequel nous avons souhaité promouvoir la mise en place de projets éducatifs (et écologistes) cohérents de 0 à 25 ans et plus.

Alors que le Président de la République a fait de la jeunesse une priorité et que le projet de loi de refondation de l'école de la République est adopté, les écologistes pèsent sur l'école qu'ils veulent, qu'ils rêvent.

Nous revenons de loin. Les différentes politiques publiques menées depuis 30 ans sont un échec : notre école va mal. A la coopération, on a préféré la compétition ; à la solidarité, on a préféré le culte de la performance. Enfants, enseignants, parents sont malmenés. En Europe nous voilà l'école «la plus inégalitaire».

Trop de nos jeunes décrochent du système scolaire, sans diplôme, et rencontrent des difficultés à s'insérer... Que leur a-t-on proposé ? Les inégalités sociales se sont renforcées, l'orientation a été peu lisible, l'alternance est vue comme une voie de garage, les futurs enseignants ne sont plus formés comme il se doit et les jeunes en situation de handicap sont tout simplement mis au ban.

Les parlementaires ont eu à définir les grandes orientations pour l'école : mixité sociale, allègement des rythmes, formation pédagogique, innovations numériques, scolarisation des élèves porteurs de handicap... Mais ce sont les élu-e-s locaux qui, pour partie, en feront la mise en œuvre.

Le débat sur les rythmes a démontré l'intérêt des parents, pour un accueil de qualité ou une plus grande souplesse face aux situations de flexibilité auxquelles ils sont confrontés. Cela suscite à la fois intérêt et crainte des communes ; à nous écologistes de porter des projets éducatifs de territoire ambitieux où se retrouvent tous les acteurs.

A l'État, garant de l'école publique, ajoutons la motivation des collectivités pour des activités complémentaires épanouissantes. Les thèmes ne manquent pas : art, culture scientifique, éducation à l'environnement, sport...

Aux côtés des enseignants, l'apport des animateurs et de l'éducation populaire, d'artistes, le dialogue avec les parents sont des atouts incontournables.

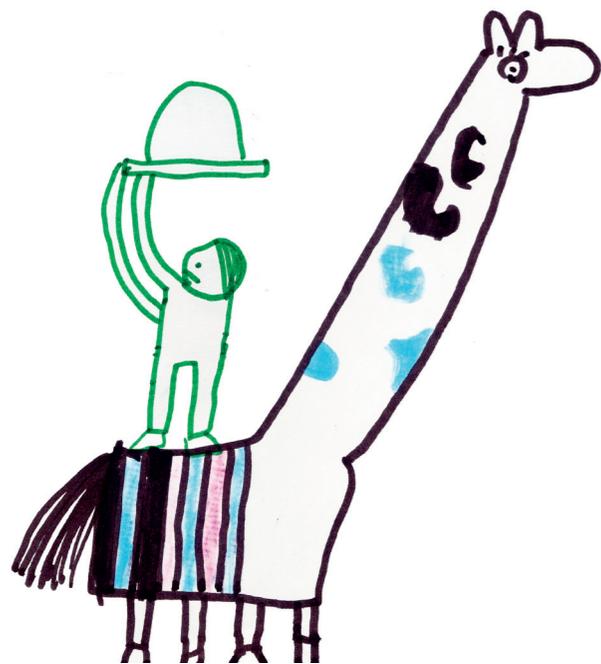
Les connaissances ne devront plus s'envisager par le seul prisme des disciplines, une approche plus transversale sera privilégiée, des méthodes coopératives se développeront. L'estime de soi et l'esprit d'initiative pourront ainsi s'épanouir.

L'école française est à la croisée des chemins. A nous écologistes de nourrir, au parlement et dans nos communes par nos propositions cette refondation que nous appelons de nos vœux.

Marie-Christine Blandin, Barbara Pompili



L'ÉMERGENCE DES PEL



Nous assistons depuis 30 ans à l'émergence de politiques éducatives locales. La décentralisation et la contractualisation ont redéfini la place et le rôle des acteurs éducatifs. La vision descendante s'efface au profit d'une action publique attachée aux spécificités d'un territoire. Suite à la première décentralisation, les territoires sont de nouveaux acteurs de la communauté éducative. La commune voit sa marge d'intervention glisser d'un champ gestionnaire de contenant de lieu d'enseignement à celui de producteur de contenu éducatif.

La contractualisation grandissante depuis les années 80 semble être un facteur explicatif de l'émergence des politiques éducatives locales. Plus d'une trentaine de dispositifs ont été créés, dont le Contrat éducatif local (1998) ou le Programme de réussite éducative (2005), et ont induit des pratiques nouvelles basées sur le partage des informations et de la réflexion entre acteurs. Cette démarche transversale suppose une rencontre entre des professionnels différents, et une approche systémique qui s'attache à des objets précis (la journée de l'enfant, les relations avec les parents...).

L'arrivée en masse de ces actions ont nécessité une réorganisation des collectivités, fondée sur des partenariats : établissements scolaires, associations de parents, centres de loisirs, centres sociaux, associations du champ éducatif, culturel ou sportif, travailleurs sociaux, CAF et représentants de l'État. Le projet éducatif local est donc né avec comme mission affichée de favoriser les échanges entre les acteurs éducatifs. Au service de la continuité éducative, tout acteur est reconnu dans son statut et ses missions et est pensé comme un maillon d'une chaîne plurielle. Encore faut-il que les diagnostics, les objectifs, les modes d'actions soient partagés... ce qui prend du temps.

La commune a des liens plus que centenaires avec l'école primaire, les régions et les départements ont acquis en 1986 des responsabilités auprès des lycées et collèges. Cette spécialisation des niveaux de collectivités pose plusieurs questions : concordance des cartes scolaires, continuité des projets, mutualisation (personnels employés, restauration scolaire). Et cela en tenant compte de la spécificité de la petite enfance et de la nécessité d'une meilleure articulation entre

tous les échelons de la scolarité obligatoire. Il convient donc que tous les acteurs puissent se repérer dans un paysage institutionnel complexe. Et changeant : la décentralisation continue, les intercommunalités jouent un rôle grandissant ! Pourtant, fort d'une communauté d'acteurs rassemblés autour d'un projet commun, c'est tout un territoire qui peut être mis au service de l'éducation.

Isabelle Maistre, Olivier Masson

QU'IL EST LONG LE CHEMIN VERS UN SERVICE PUBLIC DE LA PETITE ENFANCE !

Les bienfaits, pour l'enfant, les parents et la société, ont beau être soulignés, la pénurie estimée à 400 000 places d'accueil nous rappelle le fossé important entre les discours et les actes. En France, seul un enfant sur trois bénéficie d'un mode d'accueil, garde à domicile incluse; l'accueil collectif ne concerne que 15% des enfants, contre 83% au Danemark, et, inégalement réparti sur le territoire, il bénéficie plus aux classes moyennes et aisées.

Il faut développer l'offre, en donnant priorité aux équipements plutôt qu'aux aides à la personne, en privilégiant les opérateurs à but non lucratif, publics et associatifs, en rassemblant les différents acteurs autour de schémas départementaux de la petite enfance, voire en élaborant un système incitatif Solidarité Petite Enfance sur le modèle de la loi SRU ; la mise en œuvre d'un plan national de formation aux métiers de la petite

enfance ; le développement de structures adaptées au milieu rural ou péri-urbain et le renforcement des aides à l'installation pour les assistantes maternelles ; un congé parental plus court, mieux rémunéré, partagé à parité entre les parents.

Ces mesures sont rentables. Elles permettent la préservation des emplois, la lutte contre les inégalités, l'élévation globale du niveau d'éducation. Il faut aussi réinterroger la structuration de nos politiques : les pays où la césure entre l'accueil des tout petits et la politique éducative après trois ans n'existe plus sont les plus volontaristes, en opérant un rapprochement qui a permis une influence mutuelle tout en évitant la «colonisation» de la crèche par l'école.

La reconnaissance d'un droit à l'éveil pour les tout-petits, en complément du droit à l'éducation, est devenue légitime et nécessaire. Elle permettrait de faire grandir

la politique de la petite enfance, et de refonder plus généralement une politique de l'enfance.

Christophe Najdovski, Paris

L'accueil des moins de 3 ans : lutter contre la pauvreté et bien grandir

1 enfant sur 5 vit sous le seuil de pauvreté et subit les conséquences des inégalités sociales : santé plus fragile, moindre réussite scolaire, moindre recours aux droits. Malheureusement, ces inégalités ont tendance à se reproduire d'une génération à l'autre. La fréquentation d'un multi-accueil est un élément qui contribue, au plus tôt, à lutter contre les inégalités sociales.

Dans un cadre réglementaire rigoureux, les crèches nantaises développent un accueil de qualité. Les actions des professionnels qualifiés y contribuent, qu'il s'agisse d'interventions au quotidien ou de mesures spécifiques répondant à des besoins précis liés à une situation de handicap, de maladie ou d'urgence sociale :

- écoute des familles, réponses aux parents, soutien à l'exercice de la parentalité ;
- diversité des propositions ludiques et éducatives,

ouverture sur le monde culturel et artistique, sensibilisation au langage, au livre ;

• vigilance sur la santé de l'enfant, l'équilibre alimentaire, dépistage de troubles ou de retard de développement, alimentation issue le plus possible de l'agriculture biologique

On sait aussi que le mode d'accueil collectif est le seul financièrement accessible pour les familles aux faibles revenus. Parmi les travailleurs pauvres, les familles mono-parentales sont sur-représentées. Accéder à un mode de garde abordable est le seul moyen de garder son emploi, ou s'engager dans un parcours de formation, notamment pour les femmes. En instituant des critères d'accès aux crèches, les communes peuvent aider les habitants à conserver un niveau de revenus et une autonomie financière.

Pour autant, il ne s'agit pas de créer des lieux d'accueil stigmatisants. La mixité sociale doit être recherchée, la diversité des histoires familiales et des cultures fait la richesse du milieu dans lequel les tout-petits grandiront avec bonheur.

Catherine Choquet, Nantes

→ **FOCUS** *LES ACTIONS PASSERELLES - Paris*

« De l'enfant à l'élève, il faut laisser le temps qu'il faut »

Ce passage est toujours vécu comme un moment important par les enfants et les parents. D'où l'intérêt des actions passerelles, visant à faciliter l'entrée en douceur à l'école maternelle des enfants. Ce type d'action s'appuie sur des échanges entre les professionnel-le-s de la petite enfance et des affaires scolaires. Elles reposent donc sur un décloisonnement des pratiques, s'inscrit dans une logique de parcours et est tournée vers l'utilisateur : l'enfant et ses parents. Les actions passerelles sont très diverses. Elles peuvent tour à tour :

- ◆ viser spécialement les professionnels (par exemple, organiser des temps d'échanges entre les professionnels de la petite enfance et les écoles).
- ◆ concerner les temps périscolaires et extrascolaires : elles sont tournées vers l'accueil en centres de loisir. Le personnel de ces centres est formé, par diverses voies (BAFA spécialisation petite enfance, qualification petite enfance...).
- ◆ concerner le temps scolaire, et consistent à préparer la rentrée : les parents et leurs enfants sont susceptibles de visiter l'école et le centre de loisir qui lui est rattaché ou d'y conduire une activité (par exemple au sein de l'espace premiers livres).
- ◆ organiser des temps communs entre les enfants des grandes sections des EAPE (2/3 ans) et les jeunes enfants des centres de loisir.

AU DELÀ DES MURS DE L'ÉCOLE



→ **FOCUS** - *FREINS À L'EMPLOI ET MODES DE GARDE - Nantes*

Des parents en situation d'emploi précaire, à temps partiel, en recherche d'emploi, se heurtent à la difficulté de faire garder leur enfant. Ceci est particulièrement vrai pour les familles monoparentales, majoritairement des femmes. Urgence, horaires décalés, pérennisation des solutions, telles sont les principales difficultés rencontrées. L'offre d'accueil a dû évoluer pour s'adapter aux besoins de ces familles : plus de places, plus de places d'urgence, mobilisation des places d'accueil temporaire. Le travail s'est organisé en réseau : meilleure information des familles sur les places existantes, sollicitation de tous les modes d'accueil, collectifs et individuels, mais aussi meilleure information des professionnels de l'action sociale et de l'insertion par l'emploi. Une offre de formation identifiée au plus tôt permet de mobiliser la famille et les professionnels pour trouver un accueil pour l'enfant.

→ **FOCUS CANTINE VERS LE BIO :** **L'EXPÉRIENCE DE CLAMART**

Plutôt que d'explorer les pistes habituelles, on a choisi à Clamart de s'appuyer sur le social pour introduire du bio dans les menus des cantines scolaires. Afin de minorer le surcoût des denrées bio, il a été décidé de remplacer la majeure partie des denrées servies en emballages individuels par leur équivalent en conditionnements collectifs.

La charge de travail supplémentaire demandée ne pouvant être acceptée par le personnel sans contrepartie, une stratégie a été développée pour améliorer les conditions de travail et responsabiliser chaque employé sur une partie de la production. Cela a permis de faire accepter par le personnel l'étalement de la plage horaire de travail en cuisine et ainsi travailler avec des produits demandant un plus long temps de préparation.

La marge réalisée a été réinvestie dans l'achat de bio. La première année, en établissant une liste d'une vingtaine de produits servis régulièrement et permettant de servir journalièrement un élément bio. En parallèle, un calendrier

prévisionnel des achats fut mis en place pour l'année suivante à partir des menus établis. Ceci a permis d'atteindre en trois ans le taux de 50% de denrées bio servies, soit 25% du montant des achats.

Le respect de la saisonnalité, le souci des provenances géographiques, ont également permis de diminuer l'impact environnemental des produits et de réaliser des économies supplémentaires. Par ailleurs, la démarche s'est accompagnée d'une communication transparente avec les employés et les parents d'élèves. Ce qui leur a donné une meilleure prise de conscience des enjeux. Les parents d'élèves soutiennent fortement la démarche et en sont devenus un élément moteur. Les produits servis ont vu leur qualité s'améliorer. La commune envisage aujourd'hui de s'équiper d'une légumerie et de travailler avec des agriculteurs de la région et pourquoi pas, en fermage.

François Soulabaille

→ **FOCUS DU JARDIN À L'ASSIETTE AU JARDIN**

A Four dans le Nord Isère, nous avons mis en place une démarche simple : créer une parcelle de jardin pour chaque classe maternelle et CP. Les enseignants se sont occupés de la partie pédagogique et de l'organisation au quotidien (graines, petit matériel...) ; la mairie a pris en charge la création des parcelles avec l'approvisionnement en eau à proximité. En parallèle, nous avons adhéré au programme «un fruit à la récré» de l'Union Européenne (via l'agence Franceagrimer, subventionné à 51%), qui permet de mettre en valeur et faire déguster un fruit pendant le temps de classe. Nous sommes partis sur la fréquence d'un fruit par semaine, de saison, en agriculture biologique. Et les enfants apprécient : les fruits deviennent un aliment plaisir.

Dans un deuxième temps, nous avons travaillé sur le marché de la restauration scolaire : en plus de 20% des aliments qui proviennent de l'agriculture biologique, nous avons demandé à notre délégataire de réaliser 2 animations par an, sur le

goût et sur le mode de production. Ceci permet de faire le lien entre aliments et les producteurs.

Pour finir dans cette logique, deux enfants volontaires vont apporter les restes de repas dans le composteur, accompagnés par un adulte. C'est un agent communal qui assure le brassage périodique du compost et transfère une partie du compost produit sur les parcelles de jardin potager. Ainsi la boucle est bouclée.

L'intérêt de cette démarche réside dans sa circularité et dans l'éducation au développement durable pour les enfants : moins de déchets, origine des aliments, saisonnalité... Le tout pour un coût très modique : ce n'est quasiment que de l'organisationnel, hormis le coût des fruits.

Martin Dizière

→ FOCUS OUVRIR LES ÉCOLES SUR LA VILLE Montreuil

Ouvrir l'école sur la ville, c'est ce que l'équipe municipale a cherché à faire en développant les «classes de villes». Elles sont le symbole de l'éducation que nous voulons: impliquée dans le champ éducatif bien sûr, un champ qui fait germer non seulement des connaissances mais aussi l'apprentissage de la vie collective, du soi et de l'autre. Aussi bien pour les enfants que pour les éducateurs de différents horizons, dont nous favorisons les rencontres.

Treize classes de villes ont ainsi été créées. Elles consistent en des ateliers découverte qui sont l'occasion d'explorer la ville et ses acteurs, que ce soit ses lieux emblématiques (musée, théâtres, jardins horticoles, ludothèques), ou des savoirs populaires comme la cuisine, l'agriculture urbaine, le jeu ou le cinéma, fortement ancré sur la ville (Montreuil est la ville de Méliès).

Cette rencontre entre Éducation nationale et l'éducation populaire ne sont pas des ateliers d'une heure ou deux, mais un investissement conséquent à la fois pour les élèves et l'enseignant : par exemple, pour la classe «jeu», une semaine pendant laquelle la classe joue, invente et décrypte des règles du jeu, pour faire jouer toute l'école.

Dans un registre plus musical, nous portons également les classes CHAM (classes à horaires aménagés musique) au sein desquelles les élèves de certaines écoles et collèges bénéficient d'horaires aménagés pour pratiquer la musique avec le conservatoire. Les instruments sont prêtés aux enfants qui peuvent s'exercer chez eux. En échange, les musiciens participent à divers événements festifs de la ville.

La refondation de l'école et les projets éducatifs de territoire doivent être l'occasion de confronter les différents modes d'éducation, pour en tirer le meilleur de chacun. C'est ce que nous faisons ici, en ouvrant les classes sur leur environnement.

Catherine Pilon

POUR DES POLITIQUES ÉDUCATIVES POPULAIRES



Quelles relations avec les associations ?

Une politique éducative locale cohérente avec l'écologie politique doit être capable de penser ensemble les questions d'éducation et de démocratie. Dans cette perspective, les politiques éducatives impulsées par les élu-e-s d'EELV s'appuient nécessairement sur l'éducation populaire et le mouvement associatif.

L'implication des habitants est un levier d'action incontournable pour (re)dynamiser le «vivre ensemble» et la démocratie locale. C'est pourquoi, au-delà de l'attention portée aux contenus des actions mises en œuvre pour favoriser l'épanouissement des enfants, une politique éducative locale doit aussi favoriser l'implication des habitants du territoire dans ce domaine.

Créées pour répondre à des besoins sociaux nouveaux ou mal pris en compte par les politiques publiques, les associations incarnent la capacité des individus à s'organiser et agir collectivement. Ce sont de véritables viviers de personnes mobilisables au profit de l'éducation des jeunes générations. Par ailleurs, en offrant à la fois des espaces d'initiatives individuelles, des actions collectives et des espaces de pratique de la démocratie,

les associations locales contribuent beaucoup à la cohésion sociale des territoires. Le secteur associatif est donc un puissant vecteur d'implication, de lien social, d'éducation.

Elles peuvent jouer un rôle médiateur entre les familles et l'École, et favoriser un dialogue indispensable pour que la coéducation se traduise dans les pratiques.

Les associations ne peuvent être réduites à une dimension de prestataire des collectivités territoriales. En effet, leur soumission aux mêmes contraintes que les opérateurs privés à but lucratif (mise en concurrence dans le cadre d'appels d'offres, évaluation centrée sur les aspects quantitatifs...) entraîne leur alignement, en termes de fonctionnement, sur le secteur privé lucratif, avec comme conséquence une dépolitisation du projet et une technicisation des modalités d'intervention qui laisse peu de place à l'engagement citoyen. Il est donc essentiel de prendre en compte cette spécificité pour faire des associations de véritables partenaires des pouvoirs publics. Pour favoriser l'implication des habitants dans l'éducation, les élu-e-s en charge des politiques éducatives locales doivent considérer les associations

comme des membres à part entière de la communauté éducative locale, au même titre que l'institution scolaire ou les services municipaux.

Enfin, si la présence de professionnels est un facteur décisif de la qualité des actions éducatives, on peut également s'appuyer sur des citoyens engagés, pour une plus-value sociale qui dépasse la dimension technique des gestes professionnels. C'est pourquoi les politiques doivent s'efforcer de faire une place, dans la mise en œuvre des actions éducatives, aux bénévoles qui peuvent apporter leurs savoir-faire, leur culture et leur histoire.

Joao Palma

→ **FOCUS L'EDUC' POP' AU CŒUR DU PROJET COMMUNAL - Ingré**

L'éducation populaire reconnaît à chacun la capacité de progresser et de se développer, à tous les âges de la vie. Ingré est marquée par cette histoire (cercle municipal Jean Macé, gymnase Jean Zay) et se revendique comme acteur de l'éducation populaire, sans concurrence avec les associations ou l'Etat.

L'équipe municipale a élaboré un projet éducatif communal, irrigué par l'éducation populaire, qui concerne les services éducation, jeunesse mais aussi social, police municipale, communication, culture, démocratie participative.... ce projet s'est imposé à tous les acteurs, grâce à une élaboration collective. Il s'articule autour de valeurs : citoyenneté, égalité d'accès, laïcité, liberté d'expression/Autonomie, co-éducation, éducation pour tous, respect de l'enfant. Il est décliné sous différentes formes :

◆ L'action municipale : soutien très ambitieux à l'école, développement de l'accès aux

nouvelles technologies pour tous (écoles, bibliothèque,...), éducation à la citoyenneté à travers l'élaboration de l'agenda 21, ateliers participatifs de proximité, accompagnement aux devoirs par des bénévoles formés... L'une des plus belles illustrations est l'organisation mensuelle de débats avec la population : les soirées Écrans d'Idées. Des partenariats riches solidifient les projets grâce à La Ligue de l'enseignement, le Graine Centre (éducation à l'environnement), les CEMEA, les Francas,...

◆ Un soutien aux actions associatives : L'action s'appuie sur des acteurs associatifs connus, ancrés sur la ville, qui ont démontré la force de leur action, tant quantitative que qualitative. Malgré des difficultés financières, la collectivité a maintenu son soutien à des actions sportives, culturelles, éducatives ou citoyennes. Quelques exemples : le comité de jumelage pour des actions autour de la citoyenneté européenne, l'atelier Mieux lire et mieux écrire, l'Apacrête et l'éducation à l'environnement, le cercle Jean Macé et son théâtre jeunes,...

Arnaud Jean

→ FOCUS ANIMATIONS « HORS LES MURS »

Montreuil

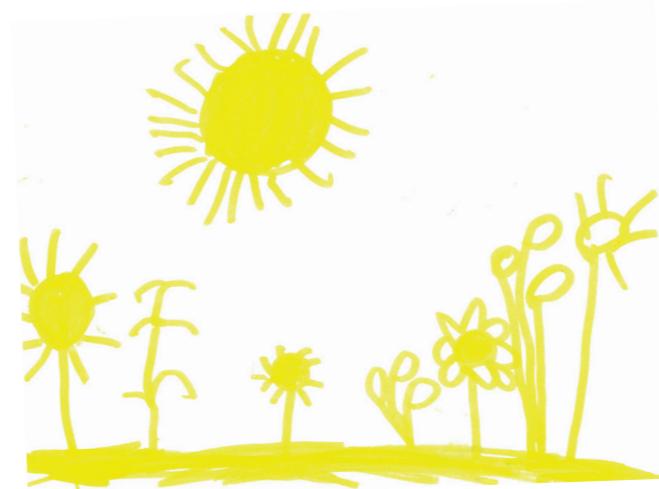
Pendant les vacances, la plupart des villes proposent des activités dans les centres de loisirs, avec des quotients familiaux pour élargir le nombre d'enfants qui peuvent s'inscrire. Il existe toutefois des enfants qui ne sont pas inscrits dans cette offre classique, même si les parents en ont les moyens.

Dans une logique de décroisement, des animateurs vont chercher ces jeunes et ces enfants dans divers quartiers de la ville. Ce sont les animations «Hors les murs» qui prennent le relais, aux côtés des centres de loisirs et des centres de vacances pour réorienter les enfants et les jeunes sur la diversité de l'offre de la ville, en lien avec les familles qui sont rencontrées à cette occasion. Tout l'enjeu est d'assurer des passerelles entre les enfants des centres de loisirs et ceux du programme «Hors les murs».

Les passerelles sont également recherchées avec des artistes qui interviennent dans les centres de loisirs. Dans le cadre du dispositif Arthécimus, des projets artistiques, pédagogiques et culturels sont proposés aux enfants, pour les sensibiliser à l'art et au processus de création. Chaque année, une vingtaine de projets sont construits autour d'une œuvre et d'un artiste, un peu à la manière d'une résidence.

Cela constitue une offre complémentaire aux projets initiés par les animateurs qui disposent d'un éventail de compétences très large. Nous avons voulu élaborer le projet éducatif périscolaire de la ville de façon participative. Aussi, les 350 animateurs et responsables des centres de loisirs ont travaillé pendant un an pour partager leur expérience et écrire ensemble ce projet, l'appropriation s'en trouve évidemment améliorée.

Catherine Pilon



→ FOCUS UN ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF PENDANT ET HORS TEMPS SCOLAIRE Dreux

Les élèves les plus en difficulté ne sont pas ceux qui désirent passer le plus de temps au collège ou à l'école : imagine-t-on ces jeunes accepter facilement un temps supplémentaire volontaire pour venir y faire leurs devoirs ou pratiquer des activités ? Les familles ont souvent du mal à les aider, par manque de disponibilité, voire rencontrent elles aussi des difficultés face à leurs enfants, c'est donc aussi les familles qu'il faut soutenir dans leur rôle éducatif.

Nous organisons à Dreux, dans un cadre associatif, une heure et demi par jour, 4 jours par semaine, de l'aide aux devoirs, des études dirigées, des activités sportives, culturelles et artistiques. Ces activités sont

soumises à inscription volontaire avec autorisation parentale. Elles sont animées par des enseignants volontaires, des assistants pédagogiques ou des intervenants extérieurs. Par ailleurs, un accompagnement éducatif des parents existe sous forme de groupes de parole. Ces réunions sont menées en partenariat avec le réseau local de parents animé par la CAF. Dans le drouais depuis trois ans, un travail de mise en réseau des associations a permis de renouer un dialogue constructif et fructueux, et a pour objectif d'accompagner les parents de l'agglomération.

Le réseau regroupe déjà 30 acteurs, une brève et un blog ont été mis en place. Des colloques sur la parentalité sont programmés par des associations qui invitent les autres partenaires à venir échanger et débattre. Des formations sur les devoirs et droits des parents, les conflits, la médiation familiale... sont dispensées pour les parents qui le souhaitent.

Mohamed Bougafer

PENSER GLOBALEMENT DES POLITIQUES JEUNESSE



Pour penser des politiques locales jeunesse, il faut se libérer d'un préjugé, celui d'une politique censée répondre à des problèmes. La question est : que peuvent apporter les jeunes à la vie locale ? Pour une approche lucide et bienveillante, voici quelques principes.

- **La mixité** : les équipes d'animation sont souvent orientées vers les quartiers et les garçons. Cette approche est la conséquence néfaste d'une vision réparatrice tournée en priorité vers ceux qui posent problème. Il est indispensable de mettre en place une offre éducative large, tournée vers tous les publics, et vers les filles.

- **Plusieurs échelles** : Une approche par tranche d'âge, distinguant les adolescents (des espaces dédiés, des horaires claires) des plus grands, pour qui la relation avec les équipes doit s'inverser pour passer de la proposition d'activité à l'accompagnement de projets, ce qui implique un cadre plus souple, sans rien enlever aux exigences pédagogiques. Deuxième échelle, une approche par territoires : tenir compte de la situation,

de l'histoire, des pratiques, pour la mise en place de projets adaptés.

- **Des liens** : Avec les familles, ce n'est pas toujours simple, mais c'est indispensable. Avec les établissements scolaires, entre autres pour valoriser des pratiques, des expériences peu ou pas reconnues dans le cadre scolaire. Et évidemment, avec les acteurs associatifs.

- **De la transversalité** : La réussite ne se limite pas à l'animation. Les autres politiques tiennent rarement compte des questions de jeunesse, voire presque pas quand il s'agit de domaines techniques (urbanisme, voirie...). Il faut pousser à la prise en compte, dans toutes les politiques publiques, de la jeunesse.

- **Des dispositifs complémentaires** : La jeunesse, ça n'existe pas. La diversité des situations est énorme, on ne répondra pas aux besoins, on ne suscitera donc pas l'autonomie par la mise en place de telle ou telle action, mais plutôt par la construction d'un réseau d'actions et de pratiques complémentaires, évolutives et cohérentes.

- **Une vision politique** : la remise en question du consumérisme, du productivisme, la prise en compte des enjeux sociaux et environnementaux, doit être au cœur d'une politique jeunesse. Cela passe par l'ouverture d'espace de réflexions, la prise d'initiatives, et une attention permanente aux pratiques pédagogiques.

Voilà tout l'intérêt pour la jeunesse, d'un projet éducatif local, qui doit se concevoir comme une expérience, à évaluer et à reconstruire en permanence, car ce qui compte, c'est le cheminement.

François Thiollet, Blois

→ FOCUS SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LES PROJETS - Blois

Blois a fait le choix de travailler sur des logiques d'encadrement (11-14ans), d'accompagnement (+ de 15ans) et de soutien (16-29ans). Dans la démarche d'accompagnement, nous nous sommes dotés d'un dispositif de soutien aux projets de jeunes qui a pour particularité de s'adapter en fonction des jeunes accompagnés. L'enjeu étant de mettre en place les espaces d'échange, de pilotage et de gouvernance permettant aux animateurs, en charge du dispositif, de choisir le niveau et le mode d'accompagnement en fonction des objectifs pédagogiques qu'ils se donnent. Cette autonomie pédagogique doit bien entendu être accompagnée à l'échelle de la ville afin d'assurer une cohérence sur le territoire.

De nombreuses collectivités et l'Etat ont mis en place des dispositifs de ce type mais ce genre d'action peut devenir très

rapidement élitiste et accessible plutôt à des jeunes qui ont le parcours, les codes, les réseaux. L'accompagnement de proximité et l'adaptation pédagogique (durée, jury, recherche de financement, accompagnement du groupe...) ne suffisent pas, il est nécessaire que l'ensemble du dispositif s'articule avec des espaces réguliers, ouverts et répartis sur l'ensemble de la Ville (espaces publics, sports, musique, danse, structures de qualité...). C'est bien par la complémentarité de ces 2 axes (espaces de rencontre et accompagnement de projet) que le dispositif est accessible à tous les publics. Aujourd'hui à Blois, plus de 300 jeunes garçons et filles, issus de tous les quartiers, ont pu en bénéficier, leur permettant d'être acteur de leur projet et d'être reconnus par l'institution et les élus.

Thierry Ferey

POUR UNE PLACE VALORISÉE DES PARENTS

L'antagonisme parents/enseignants, qui caractérise le système éducatif français, n'est plus acceptable. Nous devons soutenir toutes les formes de démocratie participative et de Projets éducatifs locaux, susceptibles de créer des liens de confiance entre l'école et la cité et entre leurs acteurs.

Afin de faciliter les échanges et les regards croisés des enseignants et des parents, il est indispensable de développer des démarches de questionnement accompagnées, qui puissent déclencher une prise de conscience et changement d'attitude éventuel, chez chacun de ces acteurs éducatifs. Un tel travail pouvant se conduire, dans des lieux neutres de médiation, indépendamment des établissements (maison de quartier par exemple).

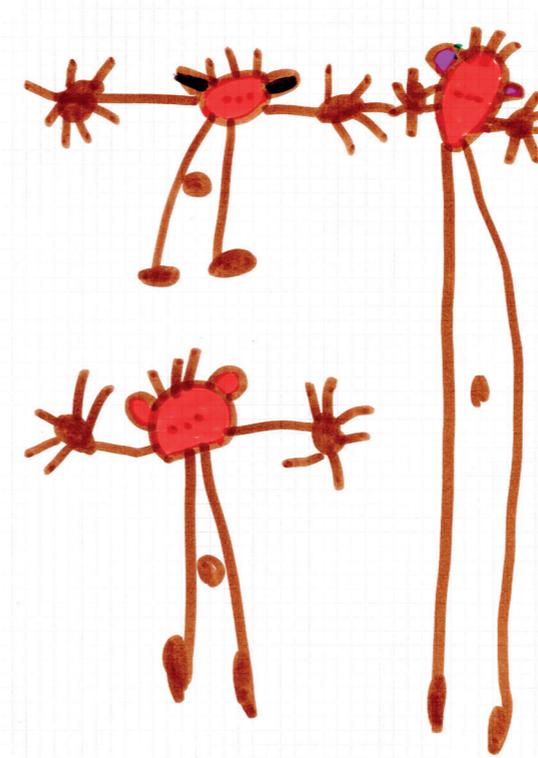
La dernière circulaire de rentrée indique des évolutions positives, qui concernent aussi les collectivités territoriales: «... Des espaces parents (...) seront progressivement mis à leur disposition dans les locaux scolaires, en lien avec les collectivités territoriales (...) des actions de soutien à la parentalité seront conduites au sein des établissements ou à l'extérieur... pour renforcer les partenariats avec les parents et leurs associations ».

Le seul moyen de permettre aux parents de contribuer à la mise en œuvre de ce partenariat est de créer les conditions d'un partage de leur vécu de parents et d'acteur social. Une autre piste pour les municipalités, en lien avec les écoles et les associations d'éducation populaires, est de créer des «maisons des métiers et des cultures», pour valoriser la diversité des cultures et des pratiques professionnelles des parents, afin de diffuser une culture de la confiance et de l'estime de soi : un enfant fier de ses parents, reconnu par un collectif de citoyen, dispose d'un capital de confiance qui sera un des moteurs fondateurs de son envie d'apprendre et de son désir d'«aller et de devenir» (F. Dolto).

Jean-Marie Quairel

Accueillir l'enfant mais aussi ses parents

Après-guerre le règlement des crèches indiquait que les parents ne pouvaient pas pénétrer dans les locaux et devaient s'arrêter à ce qui faisait office de sas ! Sous la pression des psychologues, des éducateurs, des parents mais aussi de directrices de crèches, une réforme de la réglementation intervient en 1975, préconisant «l'échange entre professionnels et parents». En même temps que le progrès des connaissances sur le développement psychologique et affectif des jeunes enfants, une circulaire de 1981 vise à favoriser les modes de gardes innovants dont les crèches parentales, une autre en 1983 prône «la participation accrue des parents à la vie quotidienne des établissements», celle-ci devant contribuer à «assurer une continuité de prise en charge entre le foyer familial et la crèche». Le décret du 1^{er} août 2000 abandonne la référence aux «associations de parents» mais promeut des instances représentatives, nommées «conseils de parents». Face à la montée du consumérisme et des logiques comptables qui affectent même les services publics, le rapprochement et la coopération entre les professionnel-le-s et les parents, est plus que jamais nécessaire pour garantir ensemble la qualité de l'accueil des jeunes enfants.



→ FOCUS LE GUICHET UNIQUE : INFORMER ET ACCOMPAGNER LES FAMILLES - Nantes

Les familles expriment clairement leurs difficultés pour trouver une place d'accueil pour leur enfant, et le stress qui accompagne cette période. Pour simplifier le parcours des parents, la Ville de Nantes a créé le Guichet unique petite enfance. C'est là qu'elles peuvent trouver toutes les informations concernant les modes d'accueils collectifs, municipaux, associatifs ou privés, les contacts des assistantes maternelles, mais aussi les modalités pour employer une personne à domicile, seul ou avec une autre famille. Ce dispositif est particulièrement pertinent dans les situations d'urgence : l'information aux familles est complète et les besoins précisément connus, ce qui permet la réponse la plus adaptée et la plus rapide possible.

POUR DES PÉDAGOGIES ÉCOLOS

L'environnement, ça s'apprend

Les tâtonnements qui ont présidé à la mise en place d'une Éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) dans l'Éducation nationale, les discussions sur son rattachement à une discipline ou son caractère transdisciplinaire... tout cela ne doit pas nous faire oublier l'essentiel ! L'EEDD s'inscrit naturellement dans le prolongement des missions de l'École et de l'éducation républicaine, de l'éducation populaire et des perspectives de mise en place d'une «formation tout au long de la vie».

Que représente l'EEDD par rapport à la difficile question de l'emploi, au manque de logements à la misère grandissante ? Pas grand chose ? Pourtant, il est clair que les problèmes de crises économique et écologique sont intimement liés à nos modes de production et de

consommation.

Trop nombreux sont ceux qui réduisent l'EEDD à l'apprentissage de pratiques éco-citoyennes, du tri des déchets à l'économie de l'eau. Cette approche, nécessaire, est cependant réductrice car l'un des enjeux du développement de l'EEDD réside dans la mise en œuvre de pratiques d'éducation et de formation à la citoyenneté permettant d'élargir l'horizon et de s'inscrire dans un monde fini que nous ne pouvons plus continuer de piller indéfiniment.

Il y a urgence à opter pour des comportements écologiquement et socialement responsables. C'est pourquoi, au moment de la mise en place des projets éducatifs locaux, l'EEDD doit être identifiée comme un objectif prioritaire.

Alain Chabrolle

→ FOCUS ÉCOLOGIE AU QUOTIDIEN - Chaponost

Commune de l'ouest lyonnais dans le Rhône, Chaponost a 8300 habitants. Un agenda 21 a été réalisé, et d'un comité consultatif de citoyens évalue ses avancées. Dans chaque service de la commune, un référent développement durable fait œuvre de pédagogie, l'ensemble est coordonné par une chargée de mission développement durable et eau, recrutée en début de mandat. Parmi les actions, un inventaire participatif de la biodiversité ordinaire : chaque année, un thème est retenu. La méthode consiste à faire une synthèse des données existantes, et des sorties participatives, invitant les chaponois à contribuer, le tout encadré par une association environnementale. Les résultats sont rendus publics. De plus, une animatrice environnement municipale à mi-temps a été recrutée.

Quand la commune est passée à zéro pesticides, des coccinelles étaient offertes

aux chaponois, s'ils répondaient à des questions environnementales du conseil municipal d'enfants pour les inciter aussi à s'engager à le faire chez soi. Quand la commune a mis en place le plan de gestion différenciée des espaces verts, des moutons/tondeuses d'une espèce rare ont été loués. L'idée a germé ensuite auprès de particuliers. Favoriser l'émergence d'associations locales qui font des animations environnement, pour faire du lien social dans cette commune péri-urbaine, a été aussi une préoccupation permanente dans ce mandat. A partir d'initiatives citoyennes, il a notamment été créé une AMAP, un rucher école... Parce qu'il ne peut y avoir de transition écologique sans éducation !

Olivier Martel

→ **FOCUS** : ÉDUCATION POUR LA SANTÉ

Douvres la Délivrante

La promotion de la santé vise l'amélioration de la qualité de vie des individus. L'objectif est de prévenir les pathologies mais pas seulement ; il s'agit également de développer le bien-être des populations au quotidien grâce à la pédagogie et à l'éducation pour la santé. Après la réalisation d'une étude sur la commune portant sur les besoins de santé des habitants, un projet de renforcement d'une dynamique partenariale locale sur la santé est né.

Ce diagnostic a mis en lumière des problématiques (vieillesse de la population, augmentation du chômage des moins de 25 ans et des plus de 50 ans), et la présence de déterminants sociaux qui influencent l'état de santé de la population (stress, maladies psychiques, difficultés éducatives avec les enfants, etc.). Face à ces constats, la mise en œuvre d'actions d'éducation pour la santé a été envisagée. Afin de réaliser ce projet, un appui pédagogique est nécessaire et un financement de l'ARS indispensable.

Ces actions associeront les professionnels de la commune et la population. Définition des priorités, réunions de coordination, sessions de formation, groupes de travail, forum et ateliers santé, l'idée est de faire entrer la réflexion sur la santé dans les pratiques professionnelles et dans le quotidien des habitants.

Si le projet se déploiera à partir de fin 2013, des actions à destination des plus de 65 ans sont déjà en place avec des ateliers sur les moyens de préserver sa mémoire. D'autres sont en préparation sur l'alimentation, les rythmes de vie, l'usage des médicaments, l'activité physique et la rupture de l'isolement. Car la santé est aussi une question sociale.

Stéphanie Derobert

Construire avec les personnels pour la cohérence éducative

Les politiques éducatives territoriales impliquent une diversité de professionnels : petite enfance, agents des écoles, éducateurs de jeunes enfants, animateurs, éducateurs sportifs... La fonction publique territoriale structure ces métiers dans différentes filières (médico-social, sport, animation) qui ne sont pas sans poser des difficultés de cohérence, voire des confrontations d'approches.

Les collectivités se dotent en général d'un plan de formation global sans que celui-ci ne se décline précisément dans chaque politique publique. La mise en place des projets éducatifs locaux doit être l'occasion de généraliser les plans de formation des personnels intervenant dans les politiques éducatives. Elle doit se centrer sur la recherche de cette cohérence, en permettant le partage plein et entier du PEL, en soutenant des conceptions pédagogiques harmonisées. Notre vision de la formation se veut plus horizontale que verticale, il est donc nécessaire de varier les pratiques : formation-action, formation collective sur site, parcours

individuels... ; Le CNFPT, partenaire essentiel de la formation doit en être un des acteurs. Concevoir des dispositifs de formation contextualisés, répondant à des besoins du territoire serait sans aucun doute une piste à creuser. Il serait également utile de mobiliser d'autres acteurs de la formation, notamment les mouvements d'éducation populaire.

Enfin et c'est un enjeu important, il est nécessaire de valider les parcours de nombre d'agents sans qualification, en particulier dans la filière animation. Si les emplois jeunes avaient permis l'accès à des formations professionnelles, c'est depuis une réelle difficulté à laquelle font face les agents. Faciliter l'accès à la validation des acquis de l'expérience, accéder à des formations qualifiantes, sont des objectifs qui doivent être portés par des élus écologistes, soucieux à la fois des parcours individuels des personnels et de la poursuite de la professionnalisation des métiers.

Charles Fournier



D'AUTRES PISTES POUR UNE ÉDUCATION ÉCOLO

- **Approfondir la transparence et l'équité dans les procédures de dérogations scolaires et l'attribution des places en crèches :** commissions pluralistes, parents informés des critères, délais précis pour répondre aux demandes, ne pas restreindre l'accès des crèches aux seuls parents bi-actifs, mettre en place des commissions sociales pour les situations d'urgence et de handicap...

- **Réduire l'empreinte écologique des bâtiments et des activités.** Construire des crèches, des écoles, des gymnases passifs ; former les personnels, utiliser des produits d'entretien éco-labellisés, augmenter la part du « bio » et du local dans les repas, recourir à du coton éco-labellisé pour les textiles, des jouets en bois,

diminuer les emballages et les distances, retirer les produits contenant des composants nocifs,... il existe de nombreux champs d'application pratique pour l'écologie, avec, et c'est un atout, très souvent un bon soutien des familles.

- **Promouvoir l'égalité entre filles et garçons, lutter contre les stéréotypes sexistes :** intégrer le principe d'égalité dans les pratiques professionnelles et les projets éducatifs des établissements, porter une attention sur le matériel pédagogique (jouets, livres), les activités, favoriser les pratiques culturelles et sportives mixtes, mener des actions de formation, mettre en place des budgets genrés (viser par exemple à l'équilibre filles/garçons des budgets des clubs sportifs)...

- **Développer des liens intergénérationnels :** entre les structures éducatives, grâce à un partenariat entre un EPHAD et une crèche, un centre de loisir et un club des aînés... Dans le cadre de projets (exemple projets artistique de jeunes autour de l'histoire locale), dans le cadre d'ateliers de pratique (cuisine, maçonnerie...) dans les structures éducatives

- **Ouvrir aux habitants la réflexion sur les pratiques éducatives,** par la mise en place de forums réguliers, en appui avec le tissu associatif, en invitant aussi les habitants du quartier à une fête de centre de loisirs, en mettant en place des conseils d'enfants et de jeunes, en ouvrant au public les commissions municipales...

- **Penser de façon cohérente et/ou transversale les délégations liés à l'éducation :** dans les grandes villes, organiser une coordination régulière et cohérente des élus et des services en lien avec l'éducation, dans les villes moyenne et les petites, penser «autrement» la répartition des délégations (exemple enfance et environnement, scolaire et transports, jeunesse et culture...)

L'ÉDUCATION, C'EST LA VIE

Deux principes guident la réflexion et l'action des écologistes : d'abord, la conviction que le monde est fini et que nous ne pouvons plus le piller sans nous soucier de notre avenir commun ; ensuite, dans ce monde fini, il est une ressource infinie, celles des êtres humains qui, ensemble, peuvent inventer de nouvelles formes de solidarité et construire une société plus juste, équilibrée et harmonieuse. C'est pourquoi, si les écologistes militent pour une autre politique énergétique, pour une agriculture respectueuse, pour la mise en place de «plans-climat», ils militent tout autant pour une éducation et une formation qui permettent aux enfants, aux hommes et aux femmes, de se réaliser autrement que dans la surconsommation frénétique : former des «citoyens du monde» plutôt que des consommateurs compulsifs !

Les écologistes savent – comme tout le monde ! – que la transmission des biens culturels a une étonnante vertu : plus on en donne, plus on en a ; plus on les partage, plus on les multiplie. Alors que nos ressources matérielles s'épuisent, nos ressources intellectuelles et artistiques, notre travail de réflexion collective et nos engagements citoyens créent de nouvelles richesses et, si l'éducation et la formation sont au rendez-vous, ces richesses peuvent irriguer la société toute entière et nous rendre infiniment plus heureux que le pillage du monde. C'est pourquoi nous sommes convaincus qu'on n'investit jamais suffisamment dans l'éducation et la formation. Et convaincus aussi que cet investissement ne relève pas seulement de l'État, mais de toutes les institutions et collectivités.

L'École doit rester un «service public» national : c'est la garantie que tous les enfants pourront accéder aux fondamentaux de la citoyenneté. Mais, à côté de l'École, nous devons encourager les initiatives qui permettent d'accéder à la connaissance, aux savoirs et à la culture. C'est pourquoi il faut aider les parents à faire face aux difficultés qu'ils rencontrent : bien plus démunis que

démisionnaires, ils ont besoin de soutiens et d'échanges pour remplir leur mission. C'est pourquoi il faut aider le tissu associatif grâce auquel chacune et chacun peut accéder à des pratiques émancipatrices. C'est pourquoi il faut susciter les rencontres intergénérationnelles qui permettent des enrichissements et des solidarités qui font tant défaut aujourd'hui. C'est pourquoi il faut être attentifs à l'organisation matérielle de nos territoires : quand on remplace les humains par des machines, les médiateurs par des caméras de vidéosurveillance, c'est tout le lien éducatif qui est mis à mal. C'est pourquoi nos collectivités doivent être partie prenante d'une véritable «formation tout au long de la vie» : pour que nul ne soit jamais assigné à l'échec ou à l'exclusion, pour que l'on puisse redonner une chance à tous ceux et toutes celles qui sont en difficulté... L'écologie, c'est l'énergie : l'énergie de l'éducation et de la formation au service d'un monde apaisé et solidaire.

Philippe Meirieu, Lyon



SOURCES ET REFERENCES
du présent livret et compléments
sur education.eelv.fr
Contact : education@eelv.fr

Conception / L'ATELIER DE L'ESTUAIRE - *graphisme et illustration* / DESSINS DE NIELS GRESSANT